

2me Session, 5e Parlement, 19 Victoria 1856.

BILL.

Acte pour autoriser Henry Wulf Trigge, écuyer, et autres à construire un pont de péage sur la branche nord-est de la rivière de Nicolet, dans la paroisse de Ste. Monique, près de l'église de la dite paroisse, dans le comté de Nicolet,—et pour incorporer les dits Henry Wulf Trigge, écuyer, et autres, sous le nom de "Compagnie du pont de Ste. Monique, et pour d'autres fins y mentionnées.

Reçu et lu, la première fois, jeudi, 6 mars 1856.

Seconde lecture, jeudi, 18 mars 1856.

M. T. FORTIER.

TORONTO:

IMPRIMERIE PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.